

Mode de vie, dynamique familiale et construction de l'identité : familles monoparentales en France

Lifestyle, family dynamic and identity building: single-parent families in France

Modo de vida, dinámica familiar y construcción de la identidad: las familias monoparentales en Francia

Perla Korosec-Serfaty, Véronique Jecker, Béatrix Farendla et Michèle Queva

Numéro 18 (58), automne 1987

Famille/familles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Korosec-Serfaty, P., Jecker, V., Farendla, B. & Queva, M. (1987). Mode de vie, dynamique familiale et construction de l'identité : familles monoparentales en France. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (18), 127–137. <https://doi.org/10.7202/1034273ar>

Résumé de l'article

La croissance du taux des familles monoparentales en France conduit à comparer leur mode de vie avec celui des familles biparentales et à s'interroger sur la pertinence de certains travaux, en particulier américains, qui voient dans la flexibilité et la variété des modèles familiaux une justification pour une nouvelle conception de la vie sociale et de la cité. Cette étude montre que les familles monoparentales françaises dont une femme est responsable voient dans l'aménagement de leur maison le moyen d'ancrer leur identité familiale et, dans la liberté de choix du quartier de résidence, celui de maintenir leur rang social. De plus, les choix en matière de nom, de repositionnement au sein des réseaux amicaux et familiaux montrent que les femmes chefs de famille monoparentale maintiennent les liens avec la famille d'origine et ravivent la tradition de l'aide intergénérationnelle.

Mode de vie, dynamique familiale et construction de l'identité : familles monoparentales en France

P. Korosec-Serfaty

V. Jecker

B. Farendla

M. Queva

Aujourd'hui, un million de personnes vivent seules en France et ont à leur charge, durablement ou temporairement, un million six cents mille enfants. 80 % d'entre elles sont des femmes (Sole, 1986). Alors qu'autrefois la cause principale de la formation de familles monoparentales était le veuvage, de nos jours, c'est la séparation ou le divorce des couples qui en est le plus souvent à l'origine. D'autres causes sont le choix délibéré de maternité hors mariage, le célibat et, bien sûr, le veuvage.

Le nombre des familles monoparentales est passé en France de 654 000 en 1968 à 723 000 en 1975,

pour atteindre 928 000 en 1981 (Sullerot, 1985), soit un accroissement de 42 % en vingt ans. Durant la même période, le nombre des familles monoparentales dont le chef est une femme a crû de 50 %.

La croissance de la courbe des divorces s'accroît dans tous les pays d'Europe dans les années 70, tandis que la fréquence du remariage des divorcés diminue. Parce que d'autres phénomènes se répandent, telles la cohabitation juvénile et la montée des naissances hors mariage, il semble que l'on puisse interpréter la chute de la fréquence du remariage des divorcés comme un signe de remise en cause du

modèle de mariage stable et, donc, comme un signe de meilleure acceptation sociale « d'histoires conjugales » discontinues au cours du cycle de vie.

On s'accorde donc à penser aujourd'hui que la France des années 80 n'associe plus de stigmate social à ces modèles de vie familiale et/ou conjugale qu'elle considèrerait comme déviants. La cohabitation juvénile, par exemple, se constitue en nouvelle normalité, comme la situation de parent seul chef de famille. Nous sommes pourtant peu familiers de la manière dont se vit cette situation, et encore moins renseignés sur les modes de

vie de ces familles. C'est pourquoi nous nous sommes donnés comme tâche de les mieux connaître.

Notre terrain d'étude est l'Alsace, région située au nord-est de la France, et plus particulièrement Strasbourg, qui en est la capitale commerciale et culturelle. Nous retrouvons, au niveau de la Communauté Urbaine de Strasbourg, la tendance générale à l'augmentation du nombre des familles monoparentales observée dans le reste de la France. Par exemple, leur pourcentage croît de 13 % entre 1975 et 1982, alors que celui des familles biparentales ne croît que de 8 % durant le même intervalle de temps. D'autre part, 48,39 % des chefs de familles monoparentales ont moins de 40 ans (hommes : 23,88 % ; femmes : 51,12 %), et 49,88 % sont âgés de 40 à 64 ans (hommes : 70,15 % ; femmes : 47,63 %). Les familles monoparentales ont un enfant à charge dans 42,04 % des cas, deux enfants dans 17,20 % des cas, trois enfants dans 6,73 % des cas, et quatre enfants et plus dans 2,84 % des cas. Enfin, en 1982, la Communauté Urbaine de Strasbourg comptait 5 348 foyers monoparentaux (soit 5,4 % du nombre total des familles) dont 536 seulement étaient dirigés par un homme.

Notre projet est double. D'une part, nous voulons nous familiariser avec les modes de vie des familles monoparentales dont une femme est le chef, sans préjuger de leur spécificité par rapport aux familles

biparentales, tout en nous interrogeant sur la manière dont elles sont vécues en tant qu'état dynamique. Ce projet se situe donc sur le fond des contributions de la sociologie de la famille biparentale en France et est en relation directe avec les analyses démographiques récentes qui montrent que les familles monoparentales dont une femme est responsable constituent une réalité nouvelle, susceptible de contribuer à la formation d'un nouveau modèle de vie familiale.

D'autre part, nous voulons accéder à une meilleure connaissance des familles monoparentales à partir de ce que nous en disent les femmes qui en sont responsables, parce que s'est affirmée récemment une tendance, parmi les auteurs américains, à les considérer comme des « populations spéciales ». Une telle approche est-elle justifiée, et si oui, en quels termes ? Nous avons aussi voulu répondre à cette question.



Familles biparentales en France

Le champ de la vie de famille biparentale en France s'articule autour de quelques grandes lignes, et en particulier autour de la « sociabilité familiale » (Bourguignon et Roussel, 1976). Cette expression recouvre plusieurs réalités et d'abord le fait que les réseaux de parenté sont solides et vivants au sein de la famille française. Leur prégnance fournit la base d'une identification à une lignée et se retrouve au niveau de l'espace, c'est-à-dire du lieu où se déroule la vie sociale et domestique de la famille.

Les réseaux de parenté au sein de la famille française ont, d'autre part, des fonctions affectives et sociales importantes qui se manifestent en particulier dans l'aide intergénérationnelle, partout présente dans la société française. Elle est de deux sortes. C'est d'abord une aide de subsistance, qui permet le maintien d'une vie normale et celui du statut socio-économique de la famille, en particulier dans les moments difficiles. C'est ensuite une aide à la promotion sociale, qui vise soit la conservation, pour les enfants, du même statut que leurs parents, soit la facilitation des processus d'ascension sociale par rapport à ces derniers (Pitrou, 1976).

L'économie du couple au sein des familles biparentales est d'autre part influencée par l'entrée massive des femmes françaises sur le marché du travail : en 1982, 41 % de la population active est féminine. Les conditions de la vie de famille et celles de la sphère professionnelle s'influencent mutuellement : les naissances sont planifiées en fonction de projets professionnels, l'histoire résidentielle familiale en fonction du développement d'une carrière, le choix d'un emploi en fonction de la proximité de la résidence, ou d'horaires permettant ou ne permettant pas à la femme de continuer à être disponible pour sa famille.

Car les femmes qui travaillent ne sont pas pour autant dispensées de la responsabilité des tâches domestiques, même si les hommes prennent plus souvent part qu'autrefois à leur accomplissement. (Rocheblave-Spenle, 1962). On retrouve, en particulier, une répartition traditionnelle des rôles dans les soins donnés aux enfants, qui se reproduit au niveau des tâches accomplies par les filles et les garçons au sein d'une même famille : les filles participent plus au travail ménager, et sont généralement sollicitées pour des travaux traditionnellement considérés comme féminins.

Enfin, au sein des familles françaises, les femmes qui exercent un emploi comme celles qui n'en exercent pas continuent à s'identifier fortement à leur rôle de mère. Les enfants sont l'objet d'investissements affectifs profonds, non seulement au niveau personnel, mais aussi social, puisque, comme nous l'avons dit, la famille continue à travers eux à exercer un pouvoir de reproduction sociale qui ne semble pas s'affaiblir.

Familles biparentales aux États-Unis

Alors qu'en France l'importance accordée à la lignée fait dire à certains auteurs que la famille n'a ni commencement ni fin, la famille biparentale américaine est dite en devenir. Varenne (1986) avance l'idée que l'idéologie américaine reconnaît dans la famille une entité sociale formée par ceux qui s'aiment. Il ne s'agit pas uniquement d'un couple, mais d'une « community », basée sur un accord, sorte de contrat social à l'échelle de la famille, dont les termes fondamentaux sont, d'une part, l'amour et, d'autre part, la mise en oeuvre de l'expérience de la liberté des enfants. L'amour qui lie les membres d'un couple dans la société américaine n'est pas « amour-passion, mais un amour qui est source de vie et qui se trouve à la base de toute nouvelle unité sociale : familles, mais aussi clubs, congrégations religieuses, communautés utopiques, etc. Sans amour, il n'y a plus de justification idéologique pour la continuation d'un groupement » (Varenne : 415). Les couples qui reconnaissent cette absence d'amour se défont, le divorce se concevant alors comme une action légitime de libération.

La famille américaine commence avec le désir d'avoir des enfants, auxquels elle transmettra moins le sentiment d'appartenir à une lignée que celui qu'ils sont des individus à part entière, indépen-

dants. « Dans la mesure où l'acte de liberté est une pratique culturelle, il doit s'enseigner et s'apprendre », et c'est le rôle particulier de la famille que de faire en sorte que cette pratique soit celle de tous, parents et enfants.

Cette conception fait de la famille le lieu de ruptures successives plutôt que de continuités entre générations. De manière significative, « la lignée n'est pas reconnue par la loi : les parents ne sont pas tenus de laisser une partie de leurs biens à leurs enfants. Ils peuvent les déshériter et l'État n'a rien à y voir » (Varenne : 419). De même, la maison est signe de statut, de rang et d'identité familiale le temps de son occupation, mais non le lieu d'enracinement d'une lignée. Elle est vendue comme bien, plutôt que conservée comme un patrimoine que l'on se doit moralement de transmettre à ses enfants.

Dans un cadre juridique qui s'en désintéresse, parents et enfants américains construisent activement « les relations familiales par le biais des demandes d'aide, coups de téléphone, échanges de photos, réunions destinées spécifiquement au maintien de la famille ... Or cette activité, continue dans presque tous les foyers, est essentiellement féminine ... ce sont les femmes qui (aussi) dans la plupart des cas, « héritent » des enfants en cas de divorce. Une ligne de faille isole le père de l'ensemble mère-enfant » (Varenne : 429).

Les rôles féminins et masculins dits « traditionnels » se retrouvent au sein des familles américaines, y compris celles où père et mère occupent un emploi à l'extérieur. Les femmes, avec ou sans emploi, consacrent bien plus de temps aux tâches domestiques que les hommes (Seagert et Winkel, 1980), et leurs filles bien plus que leurs fils, confirmant des études non seulement françaises mais aussi internationales, entreprises dans douze

pays, pays socialistes compris, par l'Unesco (Szalai, 1972).

Ici également, les enfants sont chargés de maintenir ou d'élever symboliquement le statut social des parents, et c'est la mère qui est chargée de veiller à l'accomplissement de cette reproduction sociale, non seulement en organisant les réunions d'enfants et les cérémonies de l'intégration au groupe de leurs pairs, mais aussi et surtout par le biais du choix de résidence parmi les quartiers dits « désirables ». Ce choix permet un contrôle discret et efficace, un contrôle de facto de l'ensemble des personnes perçues comme acceptables, c'est-à-dire ne menaçant pas le statut présent des familles ni la possibilité de son accroissement.

Pour la classe moyenne, le quartier « désirable » est essentiellement une banlieue ponctuée de maisons individuelles, tant et si bien que la propriété de ce type de maison au milieu d'un terrain à soi, dans une banlieue propre et ethniquement « homogène », est identifiée comme « The American Dream », le rêve américain. Pourtant, toute une partie de la population américaine, composée principalement de familles noires, hispano-américaines et en général de l'ensemble des familles à faibles revenus ne peuvent réaliser ce rêve américain. Et c'est justement au sein de ces groupes sociaux dits « ethniques » qu'une nouvelle forme de vie familiale a émergé après-guerre : « the mother-headed family » ou famille monoparentale dont le chef est une femme.

Or, depuis une dizaine d'années, le phénomène ne se limite plus à ces milieux défavorisés, mais concerne l'ensemble des classes sociales. Aujourd'hui, une famille américaine sur quatre est « single-headed ». La proportion atteint 44 % dans la communauté noire (Sole, 1986). En 1980, 5,3 millions parmi les 30 millions de familles avec enfants ont une femme à leur tête, alors que seulement 600 000 d'entre elles

130 sont sous la responsabilité d'un homme. 92 % des enfants vivant avec un seul parent vivent avec leur mère (Leavitt, 1985).

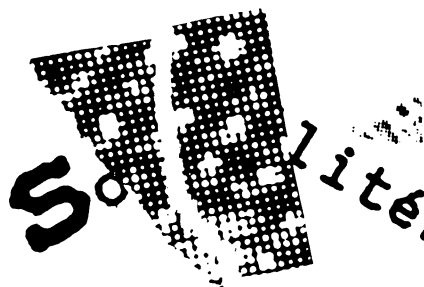
En conséquence, les sociologues américains constatent une véritable « féminisation de la pauvreté », correspondant souvent à une baisse brutale des revenus des femmes divorcées ou séparées (Leavitt, 1985), qui touche de manière particulièrement dramatique la communauté noire, mais en dépasse largement les limites. Cette pauvreté projette sur l'American Dream une ombre telle que de nombreux auteurs en dénoncent le caractère non seulement illusoire, mais aussi coûteux.

C'est à partir de ce constat que Hayden (1985), motivée par un vif militantisme féministe, s'est donnée comme tâche de formuler sa vision d'une ville vivable, solidaire, et non sexiste. On trouve au centre de son projet l'idée de « neighborhood strategy », ou stratégie qui consiste à faire du quartier le centre d'une vie communautaire, attentive en particulier aux besoins des femmes pour lesquelles existeraient des institutions culturelles, des centres d'aide, etc. Cette stratégie permettrait de réduire considérablement le clivage absolu que nous connaissons entre vie publique et vie privée. La ville doit être replanifiée de manière à faire vivre des quartiers intégrant le travail, les soins de santé, les habitants indépendamment de leur âge, et les loisirs. Le développement de

réseaux de transport publics seront favorisés, ainsi que la transformation du parc existant des maisons individuelles, afin de les rendre accessibles à des personnes ou familles de niveaux économiques très divers.

On ne peut s'empêcher de ressentir, à la lecture de l'ouvrage de Hayden, « Redesigning the American Dream », une forte impression de déjà vu et, bien sûr, elle provient des utopies de vie communautaire du XIX^e siècle. Les critiques que l'on peut faire de ces dernières valent donc pour ce récent avatar. Pourtant, Hayden a le mérite d'obliger chacun à considérer la famille monoparentale non seulement comme une configuration légitime mais surtout comme une configuration familiale qui pourrait bien devenir permanente au sein des sociétés industrialisées.

Cependant, les questions demeurent entières : Comment les familles monoparentales, françaises et américaines, vivent-elles ? Les valeurs et projets qui sous-tendent leur vie sont-ils si différents de ceux des familles biparentales qu'il soit possible de les imaginer comme ayant des besoins spéciaux et des aspirations particulières ? Et si besoins et aspirations particulières il y avait, jusqu'à quel point peuvent-ils être « traduits » en termes d'architecture et de planification urbaine ? Nous voudrions tenter de répondre à ces questions.



L'étude strasbourgeoise

Notre enquête a été effectuée auprès de 87 femmes récemment devenues chefs de famille à la suite d'un veuvage, d'un divorce, d'une

séparation ou par choix de vie de mère célibataire. Toutes avaient au moins un enfant à charge, étaient âgées de 20 à 55 ans, et habitaient en location un immeuble privé ou d'habitat social à Strasbourg. Les catégories socio-professionnelles représentées sont diverses : employées à revenus modestes et moyens dans les domaines public et privé. Ne sont représentées ni des femmes à revenus très modestes, ni à revenus importants. Notre population est donc une population généralement identifiée comme appartenant à « la classe moyenne ».

Appropriation du chez soi et reconstruction de l'identité

80 % des femmes se sentent bien dans leur logement et disent avoir réussi à y créer une atmosphère agréable pour elles et leur famille. Toutes insistent sur l'idée que le logement est, en quelque sorte, révélateur d'elles-mêmes et que leur goût personnel est leur guide pour son aménagement et pour sa décoration, confirmant ainsi les résultats de beaucoup d'études françaises et américaines de la maison comme espace d'investissement, d'efforts, et comme espace d'ancrage de l'identité personnelle (Korosec-Serfaty, 1985 ; Kron, 1983), en particulier pour les femmes (Loyd, 1982).

Notre population ne se distingue donc pas du reste de la classe à laquelle elle appartient. Un accent cependant est mis sur l'idée d'image individuelle, celle de la mère chef de famille, qui est clairement soulignée, comme par exemple dans la citation « mon appartement est à mon image, un bazar qui me ressemble ». L'idée de bazar, c'est-à-dire d'assemblage plus ou moins cohérent d'objets divers, évoque une perception de sa propre identité comme faite de pièces et morceaux qui tiennent ensemble, et dont on veut affirmer la légitimité globale, en tant qu'entité, dans les

actes d'appropriation et de mise en scène de sa maison.

La dimension de refuge de la maison, identifiée dans les études de psychologie du chez-soi en France et aux États-Unis (Bachelard, 1982 ; Hayward, 1977), est aussi présente dans nos entretiens. Elle est associée à celle d'espace ordonné. L'ordre dans ce cas est généré par et autour d'une personne. C'est une sorte de configuration individuelle des éléments les plus sécurisants : « à la fin de ma journée de travail, quand je rentre, je retrouve mon univers, tel que je l'ai voulu avec mes enfants que j'aime ; ça me fait oublier la fatigue tellement je m'y sens bien ».

L'appropriation de la maison représente l'occasion d'un recentrage sur soi, qui est la dimension la plus affirmée parmi les sujets interrogés, et ceci d'une manière dynamique : des objets du passé de vie en famille biparentale sont repris et en quelque sorte réappropriés, d'autres, abandonnés jusqu'ici, retrouvent un rang et une utilité nouveaux, les meubles sont déplacés, les papiers repeints, les espaces de la maison alloués de manière différente. Ainsi, même lorsque les familles monoparentales vivent dans le logement qui était le leur tant que les deux parents étaient ensemble, elles font de l'espace familial ce qu'en fait toute famille : un espace de réorganisation dynamique et continue de l'identité du groupe familial.

Les marquages du domaine familial par chaque membre sont stricts, comme les règles d'usage des sous-territoires. L'appartement apparaît comme une entité formée de sous-univers juxtaposés : « Chacun son coin : on s'installe là pour être tranquille », « je ferme à clé, elles comprennent qu'elles ne doivent pas entrer », ou « C'est ma chambre, je l'interdis à ma fille sans mon autorisation », ou enfin « J'ai inculqué à ma fille le sens de son domaine et du respect de celui de l'autre » sont autant de citations qui

soulignent cet aspect des pratiques qui impose une stricte alternance des moments de partage de l'espace de vie et de repli sur soi.

L'espace le plus convivial de la maison est le salon-salle à manger dans la moitié des cas, la cuisine dans 35 % des cas. Les enfants sont moins fréquemment dans le salon-salle à manger et plus souvent dans leur chambre. Les enfants dont la mère travaille ont tendance à recevoir plutôt dans leur chambre que dans le salon, peut-être parce que les efforts pour le maintenir comme lieu du propre et du montraire sont plus difficiles pour une mère souvent absente. Inversement, les enfants dont la mère est au foyer reçoivent leurs amis dans le salon plutôt que dans leur chambre. En habitat social, tous groupes professionnels confondus, les enfants reçoivent bien moins souvent dans leur chambre que les enfants qui habitent en immeuble privé. Ce résultat s'explique par le fait que les enfants vivant en habitat social doivent souvent partager leur chambre avec un ou d'autres enfants de la famille.

La moitié des femmes se plaignent de l'étroitesse de leur logement, et ce sentiment est le plus fort parmi les femmes plus jeunes (qui ont entre 20 et 30 ans), et celles qui ont plus d'un enfant. Les femmes ayant un enfant ne mentionnent pas le manque d'espace dans 68 % des cas, tandis que celles qui ont plus d'un enfant insistent sur ce manque dans 72 % des cas. Ce sont les femmes qui habitent en habitat social qui se plaignent le plus (66 % de plaintes contre 48 % de plaintes parmi les femmes habitant en immeuble privé). Enfin, 20 % des sujets se plaignent du manque de confort dans leur logis.

Il semble donc que le véritable point noir pour la majorité des familles monoparentales interrogées soit l'étroitesse des logements et, en particulier, celle des logements sociaux. Il nous semble qu'il ne faut pas non

plus négliger le fait que 20 % des logements sont dits inconfortables, à une époque où le confort semble aller sans dire. Mais l'image que les sujets nous donnent de leur expérience du chez-soi est, d'une manière générale, positive et familière. Par familière, nous voulons dire que les femmes chefs de familles monoparentales s'approprient leur espace privé comme tous les parents le font, qu'elles le transforment en territoire privilégié, en espace de réconfort en dépit de l'insatisfaction qu'elles peuvent ressentir à propos de tel ou tel de ses aspects fonctionnels.

Il faut rappeler ici qu'en France une aide financière est fournie à toutes les catégories de parents élevant seuls leurs enfants qui est explicitement une aide au logement. Cette aide n'est supprimée qu'en dernier lieu, c'est-à-dire lorsque le revenu du chef de famille a atteint un plafond qui varie en fonction de plusieurs facteurs : taille de la famille, type de logement (privé ou public), etc. Cette aide au logement contribue sans doute à rendre la question du logement moins problématique pour les parents seuls. La conséquence en est une certaine dédramatisation de la question pour la population concernée ici. Mais, encore une fois, il serait faux d'en déduire qu'elle ne se pose pas, ou qu'elle ne se pose qu'en des termes qu'une aide financière au logement permettrait de résoudre facilement. En fait, nous observons une situation bien plus complexe et, ici aussi, familière.

Le quartier comme expression de l'identité sociale et familiale

En effet, la satisfaction que les femmes manifestent à propos de leur maison s'étend à leur quartier dans 60 % des cas, ce qui laisse 40 % de personnes insatisfaites. L'insatisfaction est centrée sur les thèmes de la sécurité, de la bonne image sociale du quartier, de l'accessibilité des espaces verts et des

habiter dans un coin sale et mal famé ».

Un bon quartier compte donc beaucoup. Il est perçu comme regroupant des familles appartenant à la même classe, comme étant socialement homogène. C'est donc un quartier où les attentes de nos sujets en matière de sociabilité de voisinage ne sont pas différentes de ce qu'elles avaient vécu en tant que membre d'un couple au sein d'une famille biparentale. Cette sociabilité prend deux formes qui ont été observées comme les formes normales de sociabilité dans les quartiers de classe moyenne aujourd'hui : celle de la distance courtoise avec la plupart des voisins, et celle de l'entraide occasionnelle avec certains d'entre eux.

Dans leur choix d'un quartier de résidence, les femmes interrogées ne se différencient pas beaucoup, ici encore, des familles des classes moyennes française et américaine. Celles qui, dans notre échantillon, n'ont pas eu le choix de leur quartier de résidence, soit ont une image positive de celui qui leur a été attribué, soit n'ont pas d'autre choix au niveau du logement. Dans ce dernier cas, un compromis est réalisé, qui fait accepter un bon logement, relativement bon marché, et fait renoncer au quartier. Rappelons que ce réalisme, quoique faisant renoncer à des aspirations importantes, s'accompagne d'un taux élevé de satisfaction en ce qui concerne le logement.

La situation monoparentale : évaluation et dimensions

Les sujets se divisent en deux groupes de taille semblable lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation monoparentale comme positive ou négative. De même, 46 % des femmes disent avoir des difficultés affectives. Cependant, les évaluations négatives sont deux fois plus fréquentes parmi les femmes habitant en logement social que parmi celles qui habitent en logement privé (26 %

contre 52 %). Les femmes qui travaillent semblent mieux vivre cette situation que celles qui sont sans emploi ou profession (59 % des cas contre 14 %). Enfin, le nombre d'enfants influence cette évaluation, puisque 52 % de celles qui ont entre un et trois enfants émettent une opinion positive, tandis que celles qui ont plus de trois enfants ne sont satisfaites que dans 11 % des cas.

De faibles ressources, l'absence d'emploi et une grande famille constituent une accumulation de facteurs qui rendent difficile la situation monoparentale. Les écarts sont en général dramatiques entre les pourcentages cités, celui existant entre les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas étant le plus frappant. Il est peut-être dû au fait que des femmes sans emploi ou sans profession sont non seulement plus isolées socialement (elles ne sont pas intégrées à un milieu professionnel), mais aussi plus dépendantes d'une aide extérieure, celle de l'aide sociale ou de l'ancien époux. Cette dépendance se traduit en termes d'aide matérielle, mais non d'aide ou de support émotionnel et psychologique. Les femmes ayant plus de trois enfants ont en plus à faire face à un plus grand nombre de sollicitations de leur part et à un plus grand nombre de responsabilités, qui rendent les aides émotionnelles et psychologiques d'autant plus importantes.

Rôle maternel, intimité et vie privée

La perception que ces femmes ont de leur intimité influence directement leur évaluation de la situation monoparentale. D'une manière générale, 38 % des femmes disent qu'il est difficile de sauvegarder une vie intime et privée en situation monoparentale. Moins de la moitié (46 %) disent avoir une intimité satisfaisante, 25 % jugent ne pas en avoir du tout et 16 % affirment que

132 services. D'autres études européennes et américaines (Garbrecht, 1978 ; Keller, 1976 ; Metton, 1980) ont démontré que ces critères d'évaluation d'un quartier sont les plus répandus, toutes catégories sociales confondues.

Celles qui, parmi les femmes interrogées, ont pu habiter dans un quartier de leur choix, ont donné la priorité à la situation du logement sur sa taille et ses autres qualités purement spatiales ou fonctionnelles. Le choix a impliqué des sacrifices financiers, ainsi que nous le dit une mère célibataire de 23 ans : « je préfère payer plus cher et me serrer la ceinture plutôt qu'habiter dans un endroit qui ne me plaît pas ».

Ces sacrifices financiers sont consentis essentiellement pour protéger une bonne image sociale et privée de soi. Comme la maison, le quartier est un lieu d'investissement : « Je ne veux pas avoir honte de recevoir de la visite. Il faut que je vive dans un endroit accueillant, les gens jugent aussi là-dessus ». Ce que cette mère divorcée de 38 ans nous dit, c'est qu'elle refuse de renoncer à projeter une image positive d'elle-même. Lorsqu'elle est conduite à repenser ses postes de dépenses, c'est l'idée d'équilibre entre bénéfices et sacrifices qui sous-tend le choix d'un quartier : « Je préfère avoir des pièces plus petites mais rester dans un quartier où je me sens en sécurité ... je ne veux pas payer moins cher pour

l'intimité ne constitue pas un besoin pour elles.

Les facteurs affectant le sentiment d'avoir ou de pouvoir sauvegarder une vie privée et intime sont, cette fois encore, le type de logement, le nombre d'enfants et l'absence d'emploi. En effet, les femmes habitant en logement privé disent pouvoir sauvegarder leur intimité dans 52 % des cas, contre 13 % en milieu HLM. Cette donnée mérite d'être mise en relation avec les variations dans les conceptions du rôle maternel à l'intérieur d'une classe sociale donnée. Peut-être est-ce la primauté accordée aux responsabilités maternelles parmi les familles les plus modestes de la classe moyenne qui inhibe le désir d'agir afin de créer ou de maintenir les conditions d'une vie personnelle satisfaisante. Les moyens d'agir sont peut-être d'autant plus difficiles à réunir que cette population est économiquement plus démunie.

20 % des femmes associent l'idée d'intimité personnelle avec la présence d'un homme à la maison. Mais 40 % d'entre elles associent la jouissance d'une certaine intimité avec l'absence de leurs enfants. En d'autres termes, leur définition de la vie privée et intime est relativement large, en fait plus proche de celle de la vie personnelle que de la « vie de couple ». Cependant, ce sont les femmes vivant en HLM, ou sans profession, qui insistent le moins sur cet aspect des choses. Dans leur cas, l'étroitesse des logements et les conditions économiques constituent les facteurs les plus contraignants. L'absence d'emploi représente un facteur aggravant : 43 % des femmes dans cette situation ressentent négativement ce manque de vie privée, contre 18 % des femmes ayant en emploi. Ceci s'explique, encore une fois, par le plus grand isolement social que l'absence d'emploi implique, mais aussi par la « disponibilité » apparemment sans fin de ces femmes envers leurs enfants. Un travail à l'extérieur non seulement

soustrait la femme à la multiplication des sollicitations de la part de ses enfants, mais lui procure aussi une sphère personnelle où ses contacts sociaux sont multipliés.

Ce sont surtout les veuves et les femmes les plus âgées de notre échantillon qui ont parlé le plus des problèmes de leur vie affective. L'idée de la solitude après le départ des enfants est difficile à envisager, mais un remariage n'est pas aisé non plus quand on tient compte des enfants. En d'autres termes, la situation de femme chef de famille monoparentale les conduit à, si l'on peut dire, être « encore plus » mères que par le passé. Elles ne diffèrent pas en cela des femmes mères de jeunes enfants qui nous donnent ainsi leur vision de leurs responsabilités vis-à-vis de ces derniers : « Par choix délibéré, j'ai mis ma vie privée à l'écart pour le moment ». D'autres ont l'impression qu'il n'y a rien à dire de leur vie privée : « Je n'ai pas l'impression d'avoir une vie privée ; mon travail à l'extérieur, puis à la maison, absorbe tout mon temps et toute mon énergie ».

Parmi ces femmes, le sentiment est très net de toujours manquer de temps, de courir d'une tâche urgente à l'autre, tant et si bien que les seuls moments qu'elles considèrent comme totalement privés sont bien souvent des temps de récupération de leur énergie plutôt que de loisir ou de partage avec d'autres personnes.

On retrouve ces résultats dans l'étude que Sauer (1986 a, 1986 b) a consacrée aux modes de vie de familles monoparentales américaines. Une interrogation sur (et une mise en doute de) l'approche architecturale développée par Hayden (1985) d'une donnée démographique et sociale particulière conduit Sauer à poser la question suivante : existe-t-il des besoins particuliers, exprimés par les familles monoparentales, qui justifieraient des réponses particulières au niveau de la conception architecturale des loge-

ments et de la planification de la cité ?

Selon Sauer, les sujets interrogés refusent tout isolement social, par exemple dans des quartiers qui leur seraient destinés, et font, comme la population que nous avons interrogée, preuve de beaucoup de sens du compromis entre ce qui leur tient à cœur et ce à quoi on peut temporairement renoncer. Le quartier, par exemple, est le facteur le plus important dans le choix de résidence, plutôt que la conception du logement, même lorsque celui-ci implique des sacrifices, par exemple au niveau de la vie privée. En effet, deux traits caractérisent l'expérience de vie quotidienne des femmes et hommes chefs de familles monoparentales : le manque de temps, ou sentiment de ne jamais pouvoir accomplir toutes les tâches qui devraient l'être, et le sentiment de ne pas avoir assez de liberté pour vivre sa vie privée. Enfin, ils partagent, comme nos sujets, les valeurs de la classe à laquelle ils appartiennent en tant que parent au sein d'une famille biparentale et agissent en conséquence, développant, ici aussi, un dynamisme considérable pour maintenir leur mode de vie.

Une autre étude américaine, due à Wilson Kesner (1986), a pour objet la transformation de la relation au chez-soi après le divorce telle qu'elle a été vécue par 63 personnes. La mesure des dimensions de cette transformation montre que le sentiment de stress est le plus souvent lié à celui de manque de contrôle de son environnement, alors que celui d'ajustement est lié à celui de contrôle du milieu physique, à la flexibilité et à la cohésion de la famille.

Ces deux études confirment à leur façon nos résultats : Sauer et Wilson Kesner parlent du même phénomène : celui du développement de stratégies qui visent à permettre l'accomplissement, par le parent seul, dans son environnement social et personnel, de toutes

134 les tâches qu'il considère comme normales et souhaitables, et qui étaient jusque là accomplies par deux parents. Wilson Kesner confirme d'autre part notre observation selon laquelle, dans un contexte de famille monoparentale, la flexibilité de la famille, et donc des rôles, est un facteur majeur d'ajustement, d'adaptation, et donc de résolution des problèmes qui se posent à un parent seul.

S'organiser : la redistribution des tâches au sein de la famille

Parce que le temps est compté, la distribution des rôles au sein de la famille est plus définie, plus stricte en somme. « C'est une question d'organisation, chacun sait ce qu'il doit faire » : ce genre de phrases qui revient souvent, montre que ces femmes retrouvent, vis-à-vis des enfants, des attitudes anciennes, souvent encore traditionnelles dans les sociétés où les nécessités de la survie conduisent les adultes à demander la coopération active des enfants dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. L'idée selon laquelle les enfants ne doivent pas travailler en dehors du domaine scolaire est, on le sait, récente (Ariès, 1973 ; Shorter, 1977). De plus, elle ne correspond, en ce qui concerne la société française, à une réalité sociologique que depuis quelques décennies. Il est souvent admis et observé aujourd'hui au sein des classes moyennes que les enfants

ne participent que fort peu aux tâches domestiques. Beaucoup d'études montrent que les filles y prennent toujours une plus grande part que les garçons.

Les sujets que nous avons interrogés non seulement se tournent plus vers leurs enfants et leur donnent plus de directives (et donc de responsabilités), mais aussi redéfinissent, nolens volens, les répartitions des tâches des garçons et des filles : « On a gardé les mêmes habitudes, le même train de vie, mais il y a moins de place pour l'imprévu et la paresse, surtout pour les garçons qui mettent la main à la pâte plus qu'avant ».

Il faut souligner ici que cette thématique de la redéfinition des tâches domestiques et des tâches de participation à l'organisation de la vie quotidienne en général, particulièrement lorsque l'on considère les cas des garçons et des filles, n'est pas présentée sur un fond de prise de position à propos des bons ou des mauvais principes d'éducation. Nous n'entendons pas dire que garçons et filles doivent être élevés de la même façon, mais que les circonstances sont telles qu'il faut que chacun « mette la main à la pâte » si, précisément, on veut maintenir un certain train de vie et si on veut continuer à vivre ensemble comme une famille « normale ». Il faut enfin souligner qu'elle n'est pas présente seulement dans le discours des femmes qui travaillent mais aussi dans celui des femmes sans emploi.

La dynamique du repositionnement social

Nous avons cherché à savoir la forme que prenaient les contacts sociaux une fois la situation monoparentale constituée comme fait accompli. D'une manière générale, 72 % des sujets interrogés ont vécu un changement notable dans leurs relations amicales. Ce changement se manifeste d'abord dans la constitution d'un nouveau réseau d'amitiés (70 % des cas), puis dans le

besoin de renouer avec les amis personnels qu'elles avaient avant le mariage (52 % des cas), plutôt qu'avec les amis du couple qu'elles formaient avec leur époux.

Le repositionnement dans un nouveau réseau s'appuie sur le constat, souvent amer, d'un abandon de la part des anciens « amis » ou connaissances. La phrase de l'une d'elles, veuve âgée de 34 ans, est révélatrice à ce égard : « Ça remet les pendules à l'heure, les relations entretenues par mon mari ne se préoccupent pas de moi ». De même, celle d'une jeune femme divorcée : « Au niveau des amis, l'écumage se fait de lui-même ». L'amertume provient de la découverte de la stéréotypie des comportements de sociabilité, qui ritualisent les échanges entre couples et n'étend pas la légitimité de ces rituels à d'autres situations maritales. L'unité sociale qui rendait ces échanges de sociabilité légitimes étant éclatée, chacun de ses anciens membres doit se réinsérer dans une nouvelle constellation sociale, légitimant, cette fois, les échanges entre individus. En fait, les sujets attribuent l'illégitimité sociale de leur maintien au sein des réseaux de sociabilité dont ils faisaient partie en tant que membre d'un couple à plusieurs raisons : la rivalité sexuelle potentielle avec les autres femmes mariées, leurs responsabilités de mères seules élevant de petits enfants, et les jugements négatifs provoqués par leur situation.

Cette forme relativement discrète, mais souvent difficile à vivre, d'ostracisme social constitue donc l'une des motivations à chercher une autre forme de réinsertion qui se manifeste pour 52 % d'entre elles, nous l'avons dit, par la résurgence des contacts ou amitiés noués avant le mariage. Il s'agit alors d'une réappropriation d'une identité individuelle non en tant que membre d'un couple, mais en tant que personne qui se reconnaît dans des

choix personnels effectués dans le passé. Le passé récent devenant, en quelque sorte, socialement illégitime, le passé lointain acquiert une légitimité morale et sociale nouvelle, justifiant un nouveau dynamisme d'intégration sociale.

Mais, c'est de leur famille, qui seule offre une certaine permanence des liens, dont les femmes se rapprochent alors le plus : « À la fin, on vous laisse tomber. Heureusement qu'il y a la famille ». Les parents offrent aussi un refuge et un lieu pour discuter des problèmes de l'heure, en particulier des problèmes pratiques, qui sont ceux qui angoissent le plus les mères soudainement confrontées à un grand nombre d'entre eux à la fois. L'aide intergénérationnelle, dont nous disions qu'elle est courante dans les familles françaises, trouve simplement là une autre occasion de se manifester, en particulier sous sa forme matérielle : « Pour les fins de mois difficiles, il y a vos parents ». Dans ce rapprochement, leurs propres mères jouent alors souvent un rôle important. Elles reprennent en quelque sorte le collier, recommencent à mater, mais cette fois, leur petits-enfants : « Ma mère a gardé les enfants en attendant que je trouve un emploi, un nouveau logement et une crèche. C'était un grand poids en moins ». Enfin, les figures masculines de la famille sont sollicitées comme « modèles », ou, comme nous dit une jeune femme veuve, comme « repère masculin » : « Après la disparition de mon mari, c'est mon beau-frère célibataire qui m'a hébergée, remonté le moral, servi de repère masculin à ma fille. Sans lui, j'aurais craqué, je n'aurais jamais pu remonter la pente ».

Nom de la mère et nom du père : le double rôle

La situation monoparentale implique également une décision au niveau de l'identité familiale telle qu'elle est véhiculée en particulier au niveau du nom. Légalement, en

France, une femme ne « perd » jamais son nom de jeune fille et elle ne « prend » le nom de son mari que parce que c'est la coutume qui le veut. Une autre coutume veut cependant qu'une femme « reprenne son nom de jeune fille » après la prononciation légale du divorce. Cette reprise symbolique de son identité sociale antérieure au mariage est effectuée par 34 % des personnes interviewées, c'est-à-dire que dans leur grande majorité (66 %) elles ont opté pour la conservation de leur nom matrimonial.

La femme chargée de famille a tendance, nous l'avons vu, à se réajuster par rapport à sa propre identité. Comment expliquer qu'un peu plus d'un tiers seulement d'entre elles aient choisi de « reprendre leur nom de jeune fille » ? Celles qui ont gardé le nom du mari donnent deux raisons à cela. La première est un réflexe de protection de l'identité sociale de leur(s) enfant(s). En nous disant « Je n'ai pas repris mon nom de jeune fille, c'est plus pratique pour les enfants », elles mettent en avant encore une fois leur désir de minimiser tout risque d'ostracisme ou de stigmatisation sociale, et de les maintenir dans un lignage. Elles conservent aussi cette identité sociale pour des raisons professionnelles qui leur sont propres. Le père est symboliquement présent, présence véhiculée dans le partage du nom et donc assumée par la mère qui, d'ailleurs, généralement se perçoit comme étant de fait maintenant à la fois père et mère. Ce dédoublement de leur rôle les mobilise de façon quasi constante, en tant, disent-elles, que personnes qui sanctionnent, qui font en sorte que les interdits soient respectés, en tant que censeurs, et que consolatrices : « Il faut être la maman qui comprend tout, et être la barrière, la limite rigoureuse ... Un enfant sans père n'a personne d'autre pour déverser le trop plein ... C'est difficile d'assumer ce double rôle ».

L'argent et le travail

La situation financière est influencée par l'âge, la situation maritale et le nombre d'enfants. Ainsi, 75 % des femmes interviewées ont un emploi, mais 58 % des femmes âgées de 20 à 30 ans sont sans emploi, ainsi que 53 % des femmes séparées (c'est-à-dire n'ayant pas légalement divorcé), et 66 % des femmes ayant plus de trois enfants. Encore une fois, les femmes habitant en HLM sont plus nombreuses à être sans emploi (60 % contre 18 % des femmes habitant en logement privé).

Le travail est perçu par toutes les femmes qui travaillent, et par la majorité des femmes sans emploi, à la fois comme une source de revenus mais aussi et surtout comme un moyen nécessaire de revalorisation personnelle. Travailler à l'extérieur du foyer représente une manière de se tourner vers l'avenir, comme en témoigne l'expression « retravailler, pour m'en sortir » que plusieurs d'entre elles utilisent. Le caractère crucial du travail est aussi révélé dans des phrases telles que « j'ai pris un temps complet, c'était vital pour moi ».

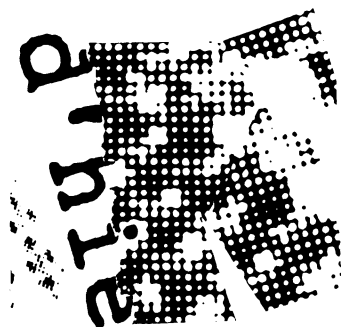
52 % de la population interrogée mentionne qu'elle a un revenu plus faible que par le passé mais, parmi ces femmes, 21 % disent avoir le sentiment d'avoir plus d'argent parce qu'elles gèrent seules et mieux leur budget. De même, 42 % des femmes n'ont pas l'impression de se restreindre beaucoup depuis leur changement de situation maritale. En d'autres termes, elles nous disent qu'elles ont à la fois moins et plus d'argent. Moins, si l'on s'en tient aux chiffres et à l'expression des anxiétés qu'il provoque, et plus, parce qu'elles le gèrent de manière autonome et mieux : « Je fais beaucoup plus attention qu'avant. Maintenant, c'est vraiment une joie quand on s'offre quelque chose. On vit mieux, parce qu'avant, on voulait toujours trop ».

Les difficultés matérielles sont mentionnées par 44 % des femmes, contribuant à nuancer le tableau, esquissé par les résultats précédents, d'une situation financière moins favorable que par le passé, et souvent difficile, mais jamais décrite comme tragique. Ces difficultés matérielles obligent à des restrictions au niveau du train de vie (24 %), du logement et de l'ameublement (23 %), et des loisirs (10 %).

Notre population, rappelons-le, ne souffre pas de conditions matérielles dramatiques, même lorsqu'il s'agit de personnes qui appartiennent à des milieux modestes et ont peu d'argent pour « le superflu ». En effet, en France, l'État fournit des aides financières diverses pour soutenir les familles en difficulté : l'assurance-veuvage (créée en 1980), l'Allocation de Parent Isolé (instituée en 1976) qui repose sur le concept d'isolement c'est-à-dire d'absence d'un partenaire sexuel au domicile de la personne concernée, ainsi que l'Allocation Orphelin, qui est de plus en plus touchée par des femmes qui élèvent seules un ou plusieurs enfants de moins de 16 ans à la suite de l'abandon par le père (Sullerot, 1985). Cette forme d'assimilation de l'abandon du père à la mort du père, justifie ainsi un aspect de la dépense sociale supplémentaire que représente l'aide aux mères seules.

Il existe donc en France chez les familles monoparentales deux rap-

ports à l'argent versé par l'État. Pour les femmes à revenus moyens, qui sont celles qui disposent déjà d'un minimum, qui est bien souvent un capital culturel ou une ancienne qualification professionnelle, les allocations permettent de vivre sans drame extrême les périodes de transition. Dans les milieux plus défavorisés, où les femmes sont aussi très démunies en biens culturels, les allocations sociales représentent le seul revenu, et le seul choix raisonnable que beaucoup peuvent faire. « J'ai pas été longtemps à l'école, alors on veut pas de moi, y a pas de place et si je travaillais, femme de ménage ou un truc comme ça, les gosses qu'est-ce que j'en ferais ? Et puis, ça m'enlèverait des sous, alors je préfère rester comme ça, sans boulot ».



Conclusion

Parce qu'elle innove, sans dévier absolument, parce qu'elle contribue à l'évolution de certains des traits traditionnels de la famille française, tout en utilisant les ressources de cette même tradition, parce qu'enfin la famille, la classe et le capital culturel d'origine restent ses grandes références pour son repositionnement, la famille monoparentale est une des familles françaises en devenir, à la fois familière et nouvelle.

Il devient alors plus difficile encore d'imaginer que sa configuration, comme son mode de vie, puissent être considérés comme les bases possibles d'une vision de la société et de la cité futures. Même si le taux des familles monoparentales et la flexibilité des modèles de

vie familiale devaient s'accroître, rien ne dit que cette croissance s'accompagnerait d'un changement si radical au niveau des modes de vie, des valeurs et des aspirations de ces familles, qu'il impliquerait une réorganisation de la vie sociale. Les travaux américains ne disent pas autre chose. Leavitt (1985), pourtant aussi guidée par une vision militante féministe des choses, confirme ce point de vue à sa façon lorsqu'elle décrit une expérience de vie en logements collectifs pour les familles monoparentales. Elle observe que, quels que soient les avantages de ce mode de vie où les échanges de services constituent, avec le respect des espaces privés, des projets de vie en commun, le sentiment d'appartenance à une communauté (celui des femmes en situation monoparentale) se fissure dès que se posent à ses membres des questions d'identification à telle ou telle classe sociale, telle race ou tel type d'éducation.

En d'autres termes, le facteur « femme en situation monoparentale » est un facteur « pauvre », réducteur des nombreuses dimensions de l'identité individuelle et familiale à un événement qui s'insère dans une dynamique plus complexe. Nous nous trouvons ainsi renvoyés à penser la famille monoparentale comme une des familles françaises (et probablement américaines) à la fois différente et semblable aux familles biparentales.

Perla Korosec-Serfaty
Véronique Jecker
Béatrix Farendla
Michèle Queva

Université Louis Pasteur, Strasbourg

Bibliographie

- BONVALET, C. 1985. *L'évolution des structures familiales et ses répercussions sur l'habitat*. Paris, Conseil National de l'Habitat, INED.
- HAYDEN, D. 1985. *Redesigning the American Dream. The Future of Housing, Work and Family Life*. New York, Norton and Company.
- INSEE. *Recensement de la population de 1982*. Sondage au 1/4 (au lieu de résidence), Commune de Strasbourg, Tome 16, « Familles selon le type » : 8.
- KOROSEC-SERFATY, P. 1985. « Experience and Use of the Dwelling » in *Human Behavior and Environment*, vol. 8, Home Environments, sous la direction de ALTMAN, I. et C. WERNER. New York, Plenum Press.
- KRON, J. 1983. *Home-psych. The social psychology of home and decoration*. New York, Potter.
- LEAVITT, J. 1985. « The Shelter Service Crisis and Single Parents », in *The Unsheltered Woman*, sous la direction de E. SADNER BIRCH. Center for Urban Policy Research, New Brunswick, N.J.
- LOYD, B. 1982. « Women, Home and Status », in *Housing and Identity*, sous la direction de DUNCAN, J.S. New York, Holmes et Meier.
- PITROU, A. 1976. *Relations entre générations et insertion sociale*. Thèse de Troisième Cycle, Paris, CNRS.
- ROCHEBLAVE-SPENLE, A.-M. 1964. « Les rôles masculins et féminins dans la famille », in *Les rôles masculins et féminins*. Paris, CNRS et PUF.
- ROUSSEL, L. et O. BOURGUIGNON. 1976. « La famille après le mariage des enfants. Etude sur les relations entre générations », *Travaux et Documents*, Cahier 78. Paris, PUF.
- SEAGERT, S. et G. WINKEL. 1980. « The Home : a critical problem for changing sex roles », in *New Space for Women*, sous la direction de WEKERLE, G.R., R. PETERSON et D. MORLEY. Boulder, Colorado, Westview Press.
- SAUER, L. 1986a. *Housing Design for Single Parent Families*. The College of Environmental Design, University of Colorado-Boulder, Boulder.
- SAUER, L. 1986b. « Are there Unique Planning and Architectural Characteristics for Single Parent Homes ? An Architect's Experience Working with a Housing Authority », in *Purposes in Built Form and Culture Research*, sous la direction de J.W. CARSWELL et D.G. SAILE. Proceedings of the 1986 conference on Built Form and Culture Research. University of Kansas, School of Architecture and Urban Design, Lawrence, Kansas.
- SOLE, R. 1986. « Familles sans père », *Le Monde*, 29 avril.
- SEGALEN, M. 1986. « Familles en France », in *Histoire de la famille*, sous la direction de BURGUIERE, A., C. KLAPIS-ZUBER, M. SEGALEN et F. ZONABEND. vol. II. Paris, Armand Colin.
- SULLEROT, E. 1985. *Pour le meilleur et sans le pire*. Paris, Fayard.
- VARENNE, H. 1986. « Love and liberty : la famille américaine contemporaine », in *Histoire de la famille*, op. cit.
- WILSON KESNER, C. 1986. « Single Parents' Environmental Stress and Coping », in *Purposes in Built Form and Culture Research*, op. cit.